VOL. LIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 8 JUILLET 1925 — No 33

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST [...]IE ET IMPRIMÉ
TO[US LE]S MERCREDIS

Toutes [commu]nications concernant le journa[l ou l'im]primerie devront être adressées [au] Manitoba
Publié par A. GAUVIN
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

BULLETIN POLITIQUE DE FRANCE

Malhonnête et Roulé

Le 21 juin, M. Herriot inaugurait l'internat primaire de Tourvielle, installé dans des locaux ayant appartenu à l'institution des Minimes. Le maire de Lyon aurait pu, nul n'en aurait été surpris, rester uniquement sur le terrain scolaire, quitte à faire ressortir les avantages hygiéniques résultant pour la jeunesse d'une vie au grand air hors de la ville. Il ne l'a pas voulu; parlant dans des bâtiments volés, il a tenu à se targuer de ce vol.

"Nous tenons ce domaine de la loi, a-t-il dit, et personne ne nous l'arrachera...."

"Nous tenons ce domaine de la loi". C'est l'aveu, c'est la glorification du vol. Il n'y a que deux manières d'acquérir une propriété. Il y a la mutation régulière par achat ou succession; il y a l'expropriation, qui, quand elle est justifiée par des motifs d'intérêt général, donne lieu au paiement d'un prix fixé à l'amiable ou par jugement. Il y a enfin l'expropriation légale à la Herriot, qui consiste plus économiquement à mettre le légitime propriétaire à la porte et à s'installer à sa place. C'est ce qu'en tous temps, le langage des honnêtes gens, et même des autres, appelle un vol. On peut voler dans son intérêt personnel, on peut voler pour le compte de personnalités ou de collectivités dont on est mandataire, on peut voler avec des complicités, y compris celle de la loi: le fait de se substituer au légitime propriétaire, contre le gré de celui-ci, et sans paiement, reste un vol. M. Herriot s'en est rendu coupable et s'en vante.

Il prétend vouloir donner aux enfants du peuple des avantages jusqu'à ce jour uniquement consentis aux enfants des classes aisées. Sur ce point, M. Herriot ignore l'histoire, ou ment, s'il la connait. Ce n'est pas, il est vrai, la première fois qu'il est pris en flagrant délit d'erreur volontaire, autrement dit de mensonge: souvenez-vous de ses récentes affirmations à propos de la Banque de France.

Il ignore ou il ment, car jusqu'en 1789, l'instruction des enfants du peuple, si elle n'était point affaire d'Etat, n'était pas négligée. Elle était un des soucis de l'Eglise et, si l'instruction n'était point encore laïque, elle était déjà gratuite; elle n'était pas obligatoire, mais elle était répandue, ce qui vaut mieux, et l'on comptait alors moins d'illettrés que l'on n'en compte aujourd'hui, après quarante ans d'instruction républicaine et athée.

S'approprier le bien d'autrui est une malhonnêteté; calomnier ceux que l'on dépouille est une lâcheté, qui ne surprend pas d'ailleurs de la part de l'embusqué de 1914. Pour l'instruction populaire, les gouvernements de la République ont fait moins que l'Eglise et n'ont aucun nom à opposer à ceux de saint Jean-Baptiste de la Salle et de tant de ses imitateurs. Ils peuvent s'installer dans les locaux construits par d'autres, pour y continuer une oeuvre de simple formation intellectuelle; ils ne peuvent se glorifier d'une initiative bienfaisante et s'ils veulent juger des résultats obtenus, qu'ils consultent les statistiques judiciaires: leurs élèves peuplent les prisons, qu'ils prétendaient fermer en ouvrant leurs écoles.

L'heure du châtiment serait-elle prochaine? Dimanche, M. Herriot faisait l'apologie du vol; lundi il envoyait à la Préfecture sa démission de maire de Lyon, pour la reprendre, il est vrai, quelques heures après, dans des conditions humiliantes.

Nous avons toujours dit que, inconsciemment ou non, M. Herriot trahissait son parti et préparait l'arrivée au pouvoir des socialistes, sans estimer du reste, qu'entre les uns et les autres, il fût possible de distinguer un moindre mal. A Lyon, par les soins de M. Herriot, c'est chose faite: les hommes de ce maire, encore momentanément tolérés, sont une minorité et les véritables vainqueurs du scrutin municipal veulent les places et les honneurs. Au Conseil des hospices, dans les différentes commissions, ils ont exigé la part du lion, ils se la sont attribuée. La séance fut chaude et le bruit des querelles franchit les portes closes. M. Herriot sortit battu. Il crut habile de donner une démission qu'on lui demanderait de reprendre.

Il la reprit, en effet, parce que, à Paris comme à Lyon, ses amis lui rappelèrent la nécessité de sauver au moins les apparences. Les radicaux trahis et sacrifiés ne sont plus rien sans le Cartel et, pour le maintenir, ils se résignent à toutes les abdications. M. Herriot fait comme eux; pour quelques jours ou quelques semaines, il est encore maire de Lyon, mais les désignations faites restent acquises, et le chef nominal du parti radical-socialiste est, un peu plus que la veille, l'homme et le prisonnier des socialistes.

Les faits justifient toutes nos prévisions. M. Herriot n'a peut-être pas trahi ses troupes, mais il les a fait battre et s'est laissé rouler.

Il n'a rien d'un chef, et son lamentable passage au ministère, pendant la guerre, en avait été un témoignage trop vite oublié. Président du Conseil, il fut roulé par les Anglais; maire de Lyon, c'est par les socialistes, qu'il [illegible] à la cravache.

Il est malhonnête et affirmait le 21 juin qu'il l'était sciemment; il est menteur et reconnaissait il y a quelques semaines au Sénat qu'il l'était sciemment. Il est surtout sans intelligence ni caractère et s'il ne veut pas encore l'affirmer ni le reconnaitre, la comédie de la démission en témoigne surabondamment.

L. DE LA BORIE.

LE CURE D'ARS

M. René Bazin donne à la Vie catholique ce vivant portrait du curé d'Ars:

La mort d'un saint fait d'un groupe de maisons, perdues dans la campagne, une capitale de villages. Le nom du lieu s'ajoute à celui du grond homme; il retentit par le monde entier; on bâtit une cathédrale; des pèlerinages s'organisent, et il y a sur la terre un nouveau point où la prière ne cesse plus jamais. Je pense à Ars, aux processions qui vont parcourir les rues de ce tout petit bourg, bâti en couronne autour de son église, et d'où l'on voit les champs du plateau des Dombes, jaunes, onduleux, fuyant, des champs connus du vent d'hiver et qui n'ont pas d'ombre quand les nuages ne passent pas.

Bientôt on apportera solennellement la châsse offerte par tous les curés de France, ciselée à Lyon, et qu'on dit fort belle, où seront renfermés les ossements du plus pauvre d'entre les pauvres, de saint Jean-Baptiste Vianney, qui n'avait qu'une seule soutane, — encore les fidèles la découpaient-ils pour avoir plus sûrement une relique, — qui disait en riant: "Je n'ai jamais perdu mon manteau" parce qu'il n'en possédait point, qui porta une demi-heure, et par obéissance, un camail de chanoine, mais le vendit pour le prix de cinquante francs "ce dont il fut très content", aussitôt après le départ de l'évêque.

* * *

Oui, les habitants, cette année, verront un grand concours de peuple, et de même probablement, dans les années qui suivront: mais ils n'en sont point étonnés. Ils ont l'habitude. Ils savent, par les récits de leurs pères, que les pèlerinages à Ars ont commencé du vivant de Jean Baptiste Vianney, et qu'on venait, de toutes parts, se confesser au curé d'Ars, consulter le curé d'Ars, demander sa bénédiction au curé d'Ars. A peine avait-il été nommé à ce poste peu envié, dans un temps difficile et dépourvu, au sortir de la Révolution: déjà il attirait à lui les pécheurs repentants, les inquiets, les hommes et les femmes très éprouvés, et qui avaient demandé vainement la paix aux petits philosophes et aux petits divertissements d'alors, et aussi les jeunesses qui s'interrogeaient: "Dois-je entrer dans les ordres? Dois-je me faire religieuse?" Il lisait dans les âmes, c'était même son seul livre avec son bréviaire. Et de plus, il était doué, pour répondre, d'une si merveilleuse clarté d'expressions, que le pénitent ne doutait jamais, et que le temps, le précieux temps ne se perdait point en redits et recommencements.

De toutes les provinces de France, on venait à lui, et d'Angleterre et d'Amérique. Pour suffire aux demandes des voyageurs, les maitres de poste de ce temps-là furent obligé d'établir cinq services quotidiens de voitures publiques, entre Ars et la petite ville la plus voisine. Les fonctionnaires, habitués aux façons des puissances temporelles, ne comprenaient pas grand'chose à cette popularité d'un petit curé sans lettres. Le sous-préfet de l'arrondissement, chargé de la statistique, écrivait au ministre de l'intérieur qu'il ne fallait pas estimer à moins de 20,000 le nombre des pèlerins qui se rendaient, chaque année, à l'audience de M. Vianney. Encore restait-il, par pudeur administrative, bien au-dessous de la vérité.

Quelle époque! En 1815, date à laquelle Jean-Baptiste Vianney fut ordonné prêtre, la France religieusement, n'était qu'une lande. A peine, sous les ajoncs, pouvait-on reconnaitre la trace des anciens sillons. Le nouveau curé qu'on envoyait dans la paroisse d'Ars ne possédait ni relations, ni fortune, ni science humaine. Il avait grandi dans une ferme du Lyonnais. Ses études, commencées à l'âge où nos fils sont bacheliers, lui avaient coûté beaucoup et appris peu de choses. Heureusement, il avait eu de bons maitres et il était sorti, sans courbature morale, la tête toujours solide et le sens commun intact, de l'épreuve des humanités, imposées tardivement à un petit paysan. On le disait sans talent. Il ne croyait point en avoir. En vérité, il en avait beaucoup, ayant gardé l'esprit de sa race et de son terroir, sa franchise rude, sa manière directe de parler, le goût du familier et de la plaisanterie facile, et ce coeur tout de suite tendre à la misère, comme était celui de la mère Vianney, quand elle ouvrait sa grange chaque soir, aux mendiants, et leur portait la soupe qu'elle avait faite pour eux.

Le plus grand talent d'un apôtre est dans sa sainteté; sa force principale de persuasion dans l'exemple qu'il donne. L'abbé Huvelin disait, peu de temps avant de mourir: "On vaut par ce qu'on est, plus que par ce qu'on fait." Jean-Baptiste Vianney faisait les mêmes oeuvres que d'autres peuvent faire, mais, faites par lui, elles avaient la puissance de la grâce dont il était rempli. Dans son village des Dombes, qu'il commença par bien connaitre, allant rendre visite à toutes les familles, il multiplia les catéchismes, les homélies, les rendez-vous pour l'adoration du Saint-Sacrement; il fut d'une charité que les calculateurs trouvaient déraisonnable et les pauvres tout à fait douce; il se sacrifia complètement; on le vit, au temps où sa réputation de sainteté et ses miracles attiraient des foules, c'est-à-dire pendant les trente dernières années de sa vie, demeurer quinze heures par jour au confessionnal, prisonnier pour le pardon et la paix, victime volontaire du péché, de la souffrance et de l'importunité, plus attendu, entouré, assailli, qu'un ministre, juge de plus de procès qu'un tribunal de grande ville, et cependant sans vacances à l'automne, sans sommeil à l'audience. Lorsqu'il fut près de quitter ce monde, en 1859, il put se dire qu'aucun des habitants confiés à sa charité ne manquait plus à son devoir pascal. Il avait transformé sa paroisse. Elle est demeurée fervente après trois quarts de siècle.

* * *

Je ne sais si l'on peut dire, d'un miracle, qu'il est joli. Le mot convient, me semble-t-il, à ce fait merveilleux qu'on lit dans les histoires de sa vie, et qui s'apparente si bien à des traits de l'Evangile. L'orphelinat qu'il avait fondé dans le village, et qu'il appela Providence, vint un jour à manquer de pain. La provision de blé était épuisée dans le grenier. L'abbé Vianney quêta ses bienfaiteurs habituels, les ordinaires et ceux de l'exception fréquente, et il ne recueillit rien, ou presque rien. Alors, prenant une relique de saint François Régis, il monta dans le grenier, un soir, et, ratissant sur le carreau, avec sa main habituée au froment, des grains qui restaient encore de l'ancienne provision, il en fit un petit tas, et en couvrit la relique. La nuit passa, comme toutes les nuits. Il dut prier beaucoup. Au petit matin, il monta de nouveau les marches de l'orphelinat, bien ému à la pensée qu'il allait être obligé de "renvoyer les pauvres enfants". Une des directrices, Jeanne-Marie Chaney, l'accompagnait. Ils n'osaient pas ouvrir la porte. Ils l'ouvrirent pourtant: et le grenier etait plein de froment. N'est-ce pas l'image de cette pincée de chrétiens qu'il avait trouvé à Ars, et qui était devenue, — en plus d'une nuit, il est vrai, — toute une moisson?

En proclamant la sainteté de Jean-Baptiste Vianney, l'Eglise indique un beau modèle aux curés de campagnes, et aux autres, et leur dit: "Vous voyez, celui qui fut si pauvre et si abandonné? Il n'a pas désespéré. Imitez-le". Aucun d'entre eux n'a plus de misères, ni de contradictions que n'en eut le curé d'Ars, puisqu'il voulut, à quatre reprises, quitter le village afin de se retirer dans un monastère. Mais le tocsin sonnait dès qu'il faisait mine de prendre son bâton, et Dieu le ramenait dans la foule. Que serait devenu Vianney sans Ars et Ars sans Vianney? Et que deviendraient nos communes, sans le prêtre qui, seul, y rappelle la loi divine? Elles sont si fragiles, si vulnérables, ces petites sociétés imparfaites faute de hiérarchie, aujourd'hui travaillées par les erreurs des villes, de tout temps par toutes les passions de l'homme, et d'abord par l'extrême passion de l'égalité!

On assure que les commissions romaines, prochainement, jugeront et soumettront au Pape la cause d'un autre curé de campagne, de ce Noël Pipot, prêtre de l'Anjou, condamné à mort pour crime de foi catholique, sous la Terreur, et qui monta les marches de l'échafaud, revêtu des ornements sacerdotaux, en disant: "Introibo ad altare Dei, ad Deum qui laetificat juventutem meam".

Nous aurons ainsi le martyr avec le confesseur.

René BAZIN,
de l'Académie française

RENDONS-LUI JUSTICE

Sous le titre "Ce qui en est", nous écrivions l'autre jour un article que l'on nous fait l'honneur de commenter de diverses manières. Nous voulions tout simplement établir une comparaison entre ce qu'il en coûte pour vivre à la ville et à la campagnee et prouver, en somme, que le cultivateur se fait de bien meilleurs revenus que l'ouvrier des villes.

Nous établissions à cette fin que pour sa seule vie, une famille de cinq personnes ne pouvait s'en tirer à moins d'une somme de $1,600. Or, comme les ouvriers des villes en grande majorité ne se font pas ce revenu, et comme la famille est presque toujours plus nombreuse, il leur arrive qu'ils doivent retrancher sur le nécessaire. Ce nécessaire c'est le logement, le vivre et le chauffage. L'habillement n'est pas compris, mais il faudra le trouver quand même.

De ces chiffres nous tirions la conclusion qu'une famille-type de cultivateurs devait à la fin de l'année calculer parmi ces revenus une somme d'au moins $1,600 qu'elle aurait dû débourser pour se loger, se chauffer et manger, si elle avait été obligée d'acheter ces choses né-

(A suivre en page 4)

MANGIN

Emile Buré fait un éloge ému du général Mangin, "le héros des temps modernes".

Il était, avant tout, homme du devoir, et qui le voyait pour la première fois se disait: "Celui-là ne reculera pas facilement". Petit, trapu, les épaules en porte-manteau, il était bien planté sur ses jambes courtes, mais solides. Il avait la parole lente, claire et nette des hommes réfléchis et résolus, mais les inflexions caressantes de sa voix chaude n'étaient pas sans charme. Il imposait surtout par son menton ramassé, volontaire, par sa bouche crispée, par son front carré, par ses yeux noirs qui, pendant qu'il l'entretenait, fixaient obstinément l'interlocuteur. Il fit sur moi, lorsque je le vis pour la première fois, la plus forte impression, et cette impression ne s'effacera jamais. Ce jour-là, il me parla longuement et avec une entière liberté. Comme tous les esprits ouverts, comme tous les hommes d'action cultivés, il était évidemment très confiant. Philosophe, il avait su trouver dans la réalité le support de son superbe idéalisme. Il avait vécu sa philosophie, et il aimait à la revivre avec ses amis. Il me raconta la guerre avec une chaleur et une précision telles que depuis ce jour-là je l'aimai jusqu'au culte. J'avais eu évidemment devant moi le "héros" des temps modernes.

Le général Mangin fit allusion aux attaques imbéciles dont il était l'objet.

—On m'accuse, me dit-il, de n'avoir point été ménager du sang de mes hommes. Quelle sottise! On oublie trop, vraiment, qu'on ne m'a confié que des tâches difficiles.

Le général Mangin, qui avait été disgracié par M. Painlevé, savait gré à M. Clémenceau d'être intervenu auprès de celui-ci pour lui faire restituer son commandement. Mais il déplorait que l'ancien président du conseil l'eût rappelé de Rhénanie.

—J'étais en congé à Paris, me déclarait-il, quand un ami m'annonça que je ne repartais pas. Je bondis au ministère de la guerre et je demndai à M. Clémenceau si la nouvelle que j'avais apprise inopinément était vrai. Il me répondit: "Elle est vraie". Je lui demandai alors de s'expliquer. "Je ne vous donnerai pas mes raisons", affirma-t-il. Je m'insurgeai. "Les relations que nous avons eues ensemble, lui dis-je, vous interdisent de vous en tenir à une pareille réponse". M. Clémenceau se tut. Il était fort ému. Je l'interrogeai donc. "Avouez que vous craignez que je ne joue un rôle politique". Il réfléchit un moment et répondit "Eh bien, oui, vous avez trouvé". C'était absurde, mais je n'avais qu'à m'incliner. Je ne m'y résignai cependant pas avant d'avoir fait cette déclaration de principe: "Si j'avais envie, monsieur le président du conseil, de me lancer dans la carrière politique, votre attitude m'y encouragerait, mais je suis si bien décidé à rester un soldat que, même en me traitant comme vous me traitez, vous ne me ferez pas changer d'idée".

M. Clémenceau était de la génération de celui qui disait: "Il faudra couvrir de fleurs le général qui nous rendra l'Alsace et la Lorraine et lui verser ensuite un mauvais café." Il est probable cependant qu'il ne donna pas au général Mangin la véritable raison de sa disgrâce. Celui-ci croyait aux bonnes paroles que lui prodiguaient les généraux anglais et américains et le président du conseil n'avait pas voulu le détromper en lui avouant que Londres et New-York ne cessaient de dénoncer sa politique en Rhénanie.

Le général Mangin parti, les Prussiens exultèrent. Il était, en effet, populaire en Rhénanie. Il avait si bien su pénétrer l'esprit

(A suivre en page 2)

MANGIN

(Suite de la page 1)

des Rhénans que Dorten nous disait encore à la veille des manifestations séparatistes de 1923:

—Que le gouvernement français nous rende le général Mangin et nous ne lui demanderons rien de plus.

Les journaux pangermanistes ont confirmé la parole de Dorten. Ils ont reconnu que si le général Mangin était resté à Mayence, leur tâche n'eût pas été aisée. Il eût peut-être réussi à déprussianiser le Rhin. Les programmes des fêtes qu'il donnait à Wiesbaden témoignent de son intelligence avertie et de sa haute culture.

M. Clémenceau a-t-il regretté d'avoir rappelé le général Mangin? Il ne le dira pas, car, si fidèle à la tradition révolutionnaire, ce grand jacobin songea un instant à remettre la France dans ses frontières naturelles, son orgueil lui interdit désormais de le déclarer, puisqu'il reconnaîtrait par là sa défaite à la conférence de la paix. Néanmoins, l'ancien président du conseil a oublié sa querelle avec le général Mangin.

—Mangin, m'a-t-il déclaré, n'a pas été tendre pour moi. Il a eu tort, puisque je lui avais rendu son commandement. Mais cependant, si la France était une fois de plus menacée, il faudrait aller le trouver. C'est un soldat.

C'est un soldat. Le général Mangin, à qui il me plut de rapporter le mot de M. Clémenceau, en sourit doucement. On ne pouvait faire en effet, de lui un plus bel éloge, et cet éloge-là, la postérité le ratifiera.

"Aucun peuple n'a la mémoire assez longue pour se souvenir éternellement des bienfaits qu'il a reçus", a écrit le général Mangin. Nous serons plus justes étant plus clairvoyants que les indigènes auxquels il appliqua un jour avec un peu de tristesse ce jugement. Nous n'oublierons pas le grand conducteur d'hommes qu'il et quand, sur la place de la petite ville lorraine qui le vit naître, nous lui élèverons une statue qu'il a méritée, il n'y aura plus en France, nous voulons en être sûrs, qu'une voix pour lui rendre justice.

MANGIN QUI FIT LA PAIX

De Claude Farrère, cet admirable éloge funèbre de Mangin:

Le voici, sur ce lit, son dernier lit, immobile à jamais, glacé; les yeux clos — ces yeux d'où jaillirent tant d'éclairs; — les mains inertes, ces mains qui, le jour de la Marne, serrèrent si ferme les deux fusils que ses deux ordonnances lui passaient tour à tour et lui rechargeaient sans trêve, pour qu'il pût, lui, l'egnéral redevenu tirailleur, tirer sans trêve sur l'ennemi, qu'on avait ordre d'arrêter coute que coute, et qu'on arrêta— grâce surtout à lui, Mangin....

A deux genoux près du lit funèbre, j'ai appuyé mes lèvres sur cette main, hier encore si redoutable à tous ceux qui haïssent la France. Et puis je suis sorti. Beaucoup de vieux hommes sont là, blanchis comme moi, sous l'épaulette. Tous pleurent pourtant, comme moi. Et le fantassin sénégalais qui veille à la porte, raide sous les armes, pleure aussi, comme nous tous, et plus fort que nous tous....

C'est que l'homme qui dort là pour jamais, Mangin, l'ancien chef de la Xe armée, celui qui sauva la France à Verdun, l'an 1916, et vainquit définitivement l'Allemagne, l'an 1918, à partir du 18 juillet, Mangin, qui devrait être duc et prince, et qui n'est pas même maréchal de France, quoique avant, au jour de la victoire, aligné sur les Champs-Elysées, de l'Etoile à la Concorde six cents canons prussiens pris à l'ennemi, — c'est que ce grand homme-là savait se faire aimer.

Compter ici ses victoires, — la place aurait tôt fait de me manquer. — Rappeler seulement qu'il fut à Fachoda, et au Congo, et au Soudan, et au Tonkin, et à Marrakech: pour commencer, puis, pour finir, partout où l'on s'est battu pour la libération du territoire, de Belfort à Dunkerque et de Villers-Cotterets jusqu'au Rhin — à quoi bon? Qui l'oserait discuter de bonne foi? Qui nierait que, parmi tous nos soldats les plus héroïques, comme parmi tous nos capitaines les plus habiles et les plus heureux, Mangin a droit de figurer au premier rang, au tout premier rang? — Je serais d'ailleurs mal qualifié pour entreprendre l'éloge militaire d'un homme que Foch, Joffre, Pétain, Fayolle, Franchet d'Esperey et Lyautey se feront un devoir, — tous, je m'en porte garant — de prononcer, avec toute l'autorité que leur confèrent leurs sept étoiles, ces étoiles que Mangin n'aura pas portées, pour notre regret patriotique et pour notre remords. En vérité, la France a trop souvent de Clémenceau à Mangin, mal payé ceux qui l'ont bien servie.

Que Mangin, général soit donc loué par ses pairs. Moi, qui toujours ai servi, sans commander jamais, c'est Mangin, soldat, et ami du soldat, à qui je veux rendre pleine, éclatante et stricte justice.

Car cet homme, que ses tout-petits ennemis ont indéfiniment accusé, sans rime ni raison, à tort et à travers, de prodiguer le sang de ses compagnons d'armes, et de ne jamais considérer, sauf la victoire à tout prix, cet homme fut, au contraire, non seulement, je l'ai dit, un chef que tous ses hommes aimèrent à la passion, mais encore, et surtout, un chef qui aima passionnément ses hommes, et qui, partout où il passa, ne cessa d'épargner et de sauver des vies humaines, tantôt à force de prudence, et tantôt à force d'audace: d'épargner et de sauver des multitudes humaines, tantôt blanches, tantôt noires: mais de telles multitudes sans nombre que seul son grand émule Lyautey lui pourrait équitablement disputer ce célèbre prix Nobel pour la paix, qu'un jury parfois mal informé décerne trop souvent à des lauréats pleins de bonnes intentions, mais dont la volonté pacifique, mal efficace, ne fit jamais qu'engendrer de beaux écrits ou de nobles discours.

L'action bienfaisante d'un Mangin a porté des fruits plus substantiels.

Un coup d'oeil sur une carte d'Afrique, pour convaincre ceux qui ne comprennent pas, faute d'avoir réfléchi. Voyez-vous ces territoires immenses — Afrique occidentale, Afrique équatoriale, Sénégal, Niger, Congo, Soudan? — Tout cela, jadis, fut inondé de sang. Chasseurs d'esclaves, roitelets, Toucouleurs, Bombaras, Dahoméens, bandits de toutes races, anthropophages enfin, l'Afrique d'il y a cent ans ne cessait de se déchirer et de se dévorer soi-même. Et, disons-le pour la honte de l'Europe, l'Europe, loin de rien apporter à ces peuplades sauvages de se civilisation, se contenta longtemps de s'importer dans le continent noir que des armes, de la poudre et de l'alcool. La France fut la première qui, intervenant en Afrique, y introduisit un peu de justice, un peu de douceur, oh, très peu, mais un peu d'ordre aussi. — Très peu, c'était déjà immense. — Et ce furent les Faidherbe, les Brazza, les Archinard, et les Mangin enfin, qui se firent, dans cette oeuvre splendide, — les meilleures missionnaires de la paix, de cette glorieuse paix française que Lyautey, finalement insinua jusque dans le sanglant chaos des montagnes marocaines, et qui, aujourd'hui, règne presque triomphalement de Tunis à Dakar et de Fez à Libreville. Certes, l'oeuvre n'est pas achevée. Et bien des gens, que nous ne nommerons pas ici, par respect pour notre grand mort, s'efforcent encore, avec une stupidité vraiment féroce.

(A suivre en page 3)











MANGIN QUI FIT LA PAIX

(Suite de la page 2)

d'anéantir dans toutes nos colonies les résultats si noblement acquis. — Mais regardez les noirs eux-mêmes, regardez cette armée magnifique que suscita Mangin, et qui acceptait si joyeusement de mourir à son ordre, et regardez d'abord ce tirailleur en armes, qui sanglote aux pieds du cadavre de son chef. Regrettent-ils ces hommes bons et naïfs, l'ancienne anarchie et les anciens massacres? Toute l'Afrique française pleure aujourd'hui, pleure éperdument le civilisateur perdu.

Voilà pour les multitudes noires. Et voici pour les blanches, voici pour tous les soldats de la grande guerre que le vainqueur du 18 juillet sauva.... sauva, oui.

Car Mangin, en brusquant l'engreusement ses attaques, en poussant à fond ses avantages, en accablant à propos l'ennemi déconcerté, épargna plus de sang que ne firent jamais les plus prudent temporisateurs. — Du 18 juillet 1918 au 11 novembre, cent quinze jours seulement se sont écoulés. A qui fera-t-on jamais croire que beaucoup d'hommes ne seraient pas morts — beaucoup d'hommes qui vivent encore — si ces cent quinze jours avaient été deux cent ou trois cent ou davantage encore? Ce n'est pas tant la guerre que sa déraisonnable durée qui nous a tout ensemble ruinés à jamais et saigné à blanc. Il n'a pas dépendu de Mangin que la guerre ne fût pas plus courte. Et j'ose prétendre qu'elle l'eut été, si ce prodigieux soldat n'eut pas été, trop longtemps hélas, privé de ses champs de bataille....

Et maintenant, silence aux vivants. Le plus grand de nos chefs de guerre est mort — à peu prés sans récompense, et dans l'heure même que l'Allemagne appelle à la présidence d'Empire le premier de ses maréchaux, celui-là même qui avait reçu de Mangin sa définitive défaite. — Silence, ici, en France. — Car, devant nous, l'avenir s'ouvre sombre....

LA VIE EST UN FARDEAU

Mme John A. Ericksen, de Carrwood, Sask., écrit: "Mes nerfs étaient tellement rompus que je ne pouvais plus dormir et la vie était devenue un fardeau pour moi. Je dois remercier le Novoro du Dr Pierre pour la restauration de ma santé". Cette préparation végétale est un tonique pour le système; elle régularise les organes et fortifie les nerfs. Ce n'est pas une drogue de pharmaciens. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

LES NERFS ET EVANOUISSEMENTS

Ont alité une femme. Grand changement après avoir pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Sarnia, Ont.—"La naissance de ma fille m'avait épuisée. L'état de mes nerfs était inexprimable, et je ne pouvais tenir debout ou marcher sans douleurs. Les évanouissements en vinrent à m'empêcher de vaquer à mes devoirs domestiques et je dus m'aliter. Le docteur ordonna une opération, mais mon état ne le permettait pas. Ma voisine dit: 'Essayez donc le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il vous fera du bien et épargnera les frais du médecin.' J'en parlai à mon mari qui me conseilla de l'essayer. Je fus bientôt capable de prendre quelques pensionnaires, les chambres étant rares alors. Mon bébé a 17 mois et je n'ai pas eu d'opération, grâce à votre remède. J'ai recommandé le Composé Végétal à quelques personnes que je connais, leur disant le bien qu'il m'a fait. Je sais que depuis quelques mois j'ai l'air et me sens différente, et jamais je ne serai sans une bouteille de votre remède. Utilisez cette lettre à votre guise, car je serais heureuse de faire savoir à celles qui souffrent le bien qu'il m'a fait."—Mme. Robert G. MacGregor, R. R. No. 2, Sarnia, Ont.

D'une enquête récente chez celles qui emploient le Composé Végétal, il résulte que 98 sur 100 en ont bénéficié. C'est une preuve remarquable de sa valeur.

RENDONS-LUI JUSTICE

(Suite de la Page 1)

cessaires que la terre lui procure. Et nous disions, enfin, que l'ouvrier chanceux ne peut réussir qu'à vivre pendant que le cultivateur malchanceux — généralement — s'il ne prête pas d'argent, vit lui aussi. Ce qui nous autorisait à affirmer qu'il est faux de dire que les ouvriers des villes sont dans une meilleure situation que les cultivateurs.

* * *

M. Joseph Comeau, de Henryville, commente cet article dans le dernier numéro du "Bulletin des Agriculteurs" et, tout en prétendant condamner notre prétention, la confirme d'une manière admirable. Prenant le cas d'un cultivateur qui possède un bien et un roulant d'une valeur de $12,000, il en arrive à la conclusion que le coût de la vie de ce cultivateur n'est pas de $1,600, mais bien de $1,800.

Nous ne discuterions pas son opinion si elle représentait le véritable coût de la vie; mais en somme elle ne s'applique pas à ce que nous considérons le coût de la vie, puisqu'elle prétend ne représenter que les intérêts, l'entretien, la dépréciation, les taxes et le salaire d'un aide. En réalité cette somme de $1,800 représenterait le coût d'exploitation, mais pas du tout celui des articles pris sur la terre et nécessaires à la vie de la famille.

* * *

C'est une erreur, que l'on commet malheureusement trop souvent, que de ne pas calculer dans le revenu de la terre, ce que cette dernière a mis sur la table, dans le poêle, sur le corps. Une famille de cultivateurs très souvent, si elle devait acheter au prix de la ville les articles qu'elle demande chaque jour à sa terre, devrait calculer à la fin de l'année qu'il lui en coûte pour vivre non plus $1,600, mais bien $2,000 et $2,500. Cette somme pourtant bien palpable, on ne la calcule pas dans les revenus de l'année.

Comment peut-on alors établir le revenu de sa terre si on ne calcule pas ce pourquoi les ouvriers des villes travaillent uniquement.

Si à la vie on veut bien, comme le fait M. Comeau, ajouter les intérêts, l'entretien, les taxes, le salaire de l'employé, il faut vraiment reconnaître que le revenu de la terre ne serait pas suffisant s'il n'était que de $1,800 (pour le cas particulier actuel).

J'en conclus donc que la terre mentionnée donne au moins un revenu de $4,000 à $5,000 par année, puisqu'elle fournit, soit: de $1,600 à $2,500, selon que la famille est plus ou moins nombreuse, $1,800 pour l'exploitation, et quelques autres centaines de piastres pour les dépenses diverses. C'est là le revenu que se ferait le cultivateur en question en n'attachant que les deux bouts à la fin de l'année et en ne mettant rien à la banque.

* * *

Si on voulait bien s'habituer à calculer tout ce que rapporte la terre, on verrait que même si crise il y a, à moins d'accident, le cultivateur demeure dans une situation financière supérieure à celle de l'ouvrier chanceux. C'est un aspect de la question qui mériterait d'être discuté fréquemment en présence des cultivateurs, parce qu'il est de nature à rendre justice à notre sol fécond et à empêcher qu'on verse dans le déprimant pessimisme.

Pour notre part, nous avons eu plus d'une fois l'occasion d'en causer avec des cultivateurs qui ne comptaient pas comme revenu la nourriture, le chauffage, etc., que leur donne la terre. On est porté à calculer comme revenu que les sommes accumulées par les produits vendus. Les produits consommés à la maison ne sont pas moins vendus à la famille, et il faut en tenir compte.

* * *

Encore une fois en terminant, nous comprenons que la terre souffre d'une crise et ce n'est pas pour la nier que nous écrivons ces lignes, mais pour battre en brèche la fausse comparaison que l'on établit entre la vie des ouvriers de villes et celle des cultivateurs. Et M. Comeau, pour sa part a versé dans cette erreur en comparant la somme que l'ouvrier doit dépenser pour manger, se chauffer, à la somme que le cultivateur doit débourser pour l'exploitation de sa terre. Le cultivateur canadien se nourrit bien, c'est heureux; mais, le temps de la manne étant passé, il doit rendre justice à sa terre en reconnaissant que c'est elle qui lui donne cette nourriture.

Thomas POULIN.

LE DRAGON ASSOIFFE

La loi de prohibition des Etats-Unis est battue en brèche non seulement par l'opinion américaine elle-même, mais par l'opinion universelle. Il n'est pas une grande nation aujourd'hui, qui ne condamne ce régime contraire au bon sens et à la liberté humaine. On déclare partout que cette législation est excessive et impossible et que ses résultats sont néfastes au point de vue de la moralité et de l'économie.

Ces jours derniers, se tenait à Paris, un grand congrès de l'Association internationale des antiprohibitionnistes. Il y avait là des délégués de la Grande-Bretagne, de France, des Etats-Unis, de l'Autriche, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, de Finlande, du Canada, de Hollande, de Hongrie, d'Italie, du Portugal, de Suisse, de Suède et de Norvège. On y fut unanime pour condamner la sécheresse de l'Oncle Sam, que l'on dépeignait comme un grand dragon assoiffé, cause de multiples méfaits.

Les représentants des Etats-Unis eux-mêmes affirmèrent que la prohibition était une farce monumentale, une farce qui coûte annuellement un milliard à leur pays.

Un milliard,... Le chiffre est inouï. Cette somme énorme, gaspillée pour mettre en vigueur une loi incessamment violée, n'empêche pas les Américains de s'abreuver de liqueurs enivrantes et, même, de s'empoisonner ou de se tuer. Les milliers d'agents employés et payés pour empêcher la contrebande ne parviennent pas à détruire la dix-millième partie du "bootlegging" qui se pratique dans la république.

PIERRE L'ERMITE

Les lecteurs et admirateurs de Pierre l'Ermite sont innombrables. Mais quels sont ceux qui connaissent bien personnellement cet original et unique écrivain, ce maître journaliste? Combien du moins y en a-t-il qui en ont entendu parler? Très peu. On se pâme de joie à lire ses articles et ses oeuvres, on en raffole et l'on se demande ce que peut bien être ce Pierre l'Ermite.

Mais Pierre l'Ermite n'est que le pseudonyme littéraire de M. l'abbé Loutil, curé de Saint-François-de-Salles, à Paris.

Qu'on lise donc la monographie intéressante que lui trace Raymond Millet:

"Les innombrables lecteurs de Pierre l'Ermite, qui signe sans émoi des "bons à tirer" de 200,000 exemplaires, savent-ils que cet idéaliste est d'un réalisme balzacien? Tous ses récits sont vrais, simplement vrais, comme ceux du plus véridique des quatre évangélistes. Qui douterait que le Christ, chercheur d'âmes, n'ait bien connu les hommes et la vie? Le même privilège sert les prêtres actifs. On ment au médecin, au notaire et même à l'avocat. Mais on ne cache rien au prêtre: il serait sacrilège — et vain — de mentir à Dieu. L'abbé Loutil connaît bien les drames. Ceux qu'il a mis en roman ou en nouvelle ne démontrent pas que le vrai puisse manquer de vraisemblance.

"Son impétueuse nature le destinait-elle bien au rôle de confident? Aujourd'hui, des cheveux blancs auréolent son visage aux traits fins, mais nets, aux yeux bons, mais virils, et l'abbé peut croire, comme il dit, que "nos vies sont conduites". Pour le premier il raconte, très vite, l'histoire de sa vocation:

"J'étais un petit garçon plein de vie. Je voulais, dès la seconde, me présenter au bachot. A ce moment bien des routes s'ouvraient devant moi. L'heure vint de choisir. Un soir que je rêvais un peu trop de longs voyages et de batailles, une quinte de toux chassa dans ma bouche une gorgée tiède et âcre: du sang! La fièvre, l'insomnie coupée de cauchemars achevèrent, les jours suivants de m'inquiéter. A un carabin de mes amis je demandai quel diagnostic il formulerait pour un malade dont je lui décris les souffrances — les miennes. Il répondit: "Ton camarade est.... perdu". Bon, pensais-je, tu n'as plus qu'à mourir.

"Je renonçais au monde, et je l'aimais! Ma dernière soirée profane, je l'ai passée à la Porte-Saint Martin. Sarah Bernhardt y jouait "Macbeth". Le lendemain, la porte du grand séminaire se ferma sur moi. Mes futurs camarades se promenaient dans la cour: bouches closes, car les coeurs étaient émus de la grande séparation. Si je tentais de les dérider un peu? Et j'entrepris de leur conter mes derniers plaisirs. Mon voisin me poussait du coude. C'est un tiv, pensais-je. Mais il voulait m'avertir qu'un directeur écoutait. Il y a trois ans, quand j'ai célébré le mariage de Mlle Bernhardt, sa grand'mère a souri quand je lui ai révélé qu'elle m'avait valu une mauvaise note dès mon entrée au séminaire".

"Large carrure, visage coloré.... Qui se douterait, en voyant l'abbé Loutil que, séminariste, il griffonnait son "Journal du tuberculeux" et faisait son portrait à l'aquarelle, tout en rouge? On lui dit enfin: "Vous ne luttez pas. C'est un suicide". Alors il se décida de passer chez le pharmacien: huile de foie de morue et phosphate de chaux. Un an plus tard les cavernes de ses poumons se cicatrisaient. "Les vies sont conduites!"

"Le jeune abbé fut d'abord vicaire à Clichy; il y connut les ouvriers. Puis, à Saint-Roch, il étudia des avoués, des ovacats et des notaires. A Chaillot, il déjeuna chez des ambassadeurs. A Montmartre, pendant la guerre, il administra le diable bien des fois, confessa des Marie-Madeleine trop parfumées et faillit acheter le Moulin Rouge.... pour en faire un patronage de jeunes filles! Enfin, il est devenu curé de Saint François de Sales et c'est là que, par l'oeuvre du temps, il apprend de jour en jour l'épilogue de bien des drames dont il a connu, jadis, les premiers chapitres".

M. A.-L. MONIN, agent spécial de la SAUVEGARDE, a transféré son domicile à 517 rue LANGEVIN, Saint-Boniface, Man.

PERDU entre le bloc Provencher et le forgeron de la rue Taché $8.00 (un $5.00, un $2.00, un $1.00). Prière de rapporter cette somme à son propriétaire, Amable Bousquet, 213 Des Meurons, Norwood. — Récompense.